L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 MAI 1868.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES:
C. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARRY.

Rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 16 MAI 1868.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir les abonnements à la semaine, au prix de 25 CENTS pour les six numéros, payés aux porteurs.

Vendus à l'avance ou de jour.

Importations et Exportations

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONVENTION DE MONTGOMERY.

Montgomery, 14 mai.—La convention s'est tenue hier en session jusqu'à 11 heures du soir.

Des discours ont été prononcés, contre la reprise de la traite, par MM. Hilliard, Harper et Hubard, de l'Alabama.—Ce matin, M. Preston, de la Virginie, a parlé dans le même sens.—M. Yancey, au contraire, s'est prononcé en faveur de cette reprise.—M. Sprat devait conclure cette nuit.—Les divergences d'opinions sont grandes dans le corps de la convention.

Les courses sont très fréquentées.

Montgomery, 14.—La Convention s'est réunie à 9 heures du matin. Après la conclusion du discours de M. Yancey, la parole a été accordée à M. Sprait. De nouvelles résolutions ont été présentées et référées à des comités.

CONGRES.—Washington 14.—A la Chambre, le bill pourvoyant à l'achèvement d'une route militaire d'Astoria à Salem, dans le territoire de l'Oregon, a été adopté.

Au Sénat, on a adopté des résolutions demandant au président des informations à l'égard de la saisie des vaisseaux faisée à bord de bâtiments américains par des croiseurs étrangers, dans le golfe du Mexique et les mers adjacentes.

LES MISSIONS MEXICAINES EN CHINE.

New-York, 14.—Le boursier de la corvette des E. U. Portsmouth, écrit que les plastres mexicaines sont demonetisées à la monnaie légale en Chine.

Washington, 14 mai.—JUGEMENT DU GÉNÉRAL TWIGGS.—La cour martiale qui s'est tenue à Newport, Kentucky, a déclaré le général Twiggs coupable d'insubordination. La présidant approuve le verdict, mais exempte la réprimande à laquelle le général était condamné de se soumettre, en raison de ses services distingués.

GRAND INCENDIE.—L'échoppe du chemin de fer de Salem, ainsi que les chars et les machines, ont été détruits par un incendie, ce matin. On estime la perte à $250,000. Le feu a été mis par des malveillants.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Cincinnati, 14.—La rivière a baissé de 13 pouces depuis 24 heures.

St-Louis, 14.—La rivière baisse lentement. Quant aux eaux du Haut Mississipi, elles sont à la même hauteur. Le Missouri commence à baisser. Les steamboats Lookland et H. Chauteau Jr sont partis aujourd'hui.

Louisville 14—L'Ohio baisse dans notre voisinage, et il n'y a que huit pieds et demi d'eau aux chutes.

Vicksburg 14.—Le fleuve a baissé d'un demi pouce dans les dernières 24 heures.—Le White est à 7 pieds au-dessus de la barre. Il a 37,929,110 en dépôt.

Passagers descendant: Quinpaw, à 4 heures du soir, Landis, à 3 h., Woodford à 4 h. et Eastport à 8 h. ce matin.

FLORIDE.—Le steamer *Gray Cloud*, venant de Tampa Bay, est arrivé hier aux casernes avec 165 Séminoles. Parmi ces derniers se trouvent le célèbre Bowlegs et les autres chefs les plus influents de la tribu. Onpense que les sauvages qui sont encore en Floride ne tarderont pas à émigrer. Les Séminoles arrivés aux casernes seront conduits à l'ouest de l'Arkansas, dans le territoire qui leur est assigné par le gouvernement.

LIVRES NOUVEAUX.—Thos L. White, 105 rue du Canal, vient de recevoir quelques caisses de excellents ouvrages sur lesquels nous appellerons l'attention de tous ceux qui lisent l'anglais. Au milieu de ces nobreuses richesses bibliographiques nous remarquons le septieme volume de l'Histoire des Etats-Unis par Bancroft, le deuxième volume de l'Histoire de la Constitution des Etats-Unis par Curtis, le troisième volume de l'Histoire d'Europe depuis la chute de Napoléon 1er jusqu'à l'avénement de Napoléon III, par Alison, etc.

LES FILLES DE LA LOUISIANE.—Les mémires de cette Société sont invites aux funérailles d'un de leurs frères, Jaime Alex. de Carlos, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures.

On nous prie d'annoncer que le steamer *Galveston* partira pour la ville de ce nom, ainsi que la baie de Matagorda, demain, dimanche. Le *Galveston*, qui devait partir aujourd'hui, reste un jour de plus dans le port, afin de prendre la malle du Texas qui ne peut plus être transportée par le chemin de fer des Opelousas, à cause de l'inondation qui a interrompu la circulation sur le railway.

BÉRANGER JUGÉ PAR M. GUIZOT.—Les Mémoires de M. Guizot paraîtront prochainement à Paris. On y trouve le jugement suivant que le célèbre écrivain et homme d'Etat porte sur l'une des illustrations poétiques de ce siècle.—Béranger.

.....Au même moment, un homme du peuple, né poète, et devenu encore plus poète, à force de vivre loin de Paris, cherchait, échauffait et propageait, par ses chansons, les instincts et les passions populaires contre tout ce qui rappelait l'ancien régime, surtout contre les prétentions et la domination de l'ecclésiastiques. M. Béranger n'était au fond de son cœur ni un révolutionnaire ni un impie. Il était plus honnête et plus sensé que ses chansons, mais démocrate par conviction, comme par goût, et jeté par l'esprit démocratique de notre littérature et de notre société, il a laissé pé-mêle tout ce qui déplaisait au peuple, ne s'inquiétant point de la portée de ses coups, frappé de succès de ses chansons, pour une victoire de la France, aimant bien mieux la Révolution ou l'Empire que la liberté, et oubliant, avec une légèreté égoïste, que la foi et le respect ne sont nulle part plus indispensables qu'au sein des sociétés démocratiques et libres. Il n'en est, je crois, aperçu un peu tard, quand il s'est trouvé, de sa personne, en face des passions fomentées par ses chansons et de ses rêves devenus des réalités. Il s'est empressé, avec une une prudessse qui ne lui a jamais fait défaut, de sortir de scène publique et presque du monde, non pas content dans ses sentiments, mais un peu-triste et inquiet des conséquences de la guerre à laquelle il avait pris tant de part. Il était, sous la Restauration, plein de confiance comme d'ardeur, modestement enivré de sa popularité, et, quoiqu'il s'exagérat son importance et son intelligence politique, plus sérieusement influent qu'il n'était jamais arrivé à un chansonnier.....

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.—Les affaires de meurtre ont été appelées comme suit: J. Marshall, le 20 du courant; Coulter et Deno, le 20 du courant; Wm Bonnell, le 19 du courant; A. Solse, le 21 du courant; A. Pulvergue, le 25 du courant; Barthélemy Collins, le 27 du courant; Charles Tighe, le 1er juin; John Bohern, le 1 juin.

—La Cour a consacré la journée d'hier à l'affaire—" L'Etat contre Dennis Driscoll, accusé d'avoir assassiné Philip Lang, le 18 octobre 1856, au moyen des vues Religieuses et Tchoupitoulas."—L'honorable P. Soulé et M. Field ont présenté la défense.—Lang, dray-man, entra dans un café, en face de celui de Driscoll; son muiet alla s'arrêter à l'abreuvoir de l'accusé; celui-ci sortit et frappa l'animal. Les propriétaires du café, plusieurs autres et Lang lui-même tombèrent alors sur la rue; une rixe eut lieu; Lang, en essayant de monter sur son dray pour partir, fut poignardé par Driscoll qui le poignarda.

AFFAIRE DE MEURTRE.—Le recorcer Stith a terminé, hier, l'interrogatoire de Kate Parker, femme de couleur libre, accusée du meurtre de son esclave Sarah.

J. W. Boarman a déclaré qu'en 1847, Kate s'était du lui vendre Sarah et une autre négresse du nom de Nancy; il ne voulut pas les acheter parce qu'il n'était agerçu, en les examinant, qu'elles étaient couvertes de meurtrissures. Kate les avait fait venir de la paroisse St-Bernard. Le témoin savait que Sarah s'absentait de chez sa maitresse; elle se plaignait de mauvais traitements, mais il est convaincu qu'elle ne disait pas vrai.

Joséphine Garcia, f. c. l., a souvent vu des marques de violence sur le corps de Sarah.

Le Dr Barbelois, que le fait l'autopsie du corps, attribue la mort aux coups que l'esclave avait reçus récemment.

M. E. Tolediano, exécuteur testamentaire de la succession à laquelle appartenait Sarah, a déclaré que celle-ci s'était plainte à lui des mauvais traitements de Kate; qu'il s'aperçut une fois qu'elle avait été battue et la garda deux jours chez lui. Kate obtint sa liberté, en 1856, de M. L. Becknell, sur l'habitation duquel elle demeurait. Le témoin a entendu dire qu'elle maltraitait Sarah.

J. D. Hornsby s'est souvent trouvé chez Kate; il ne l'a jamais vue battre Sarah. Il a entendu l'accusée dire, lorsque la négresse se mourait, qu'elle croyait que Sarah s'était empoisonnée.

Des témoins de la défense ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu maltraiter Sarah.—On pas pu trouver la demeure de plusieurs témoins importants de la poursuite.

Le recorder a envoyé Kate devant la Première Cour, pour meurtre.

COURS DES ACCUSES.—Catherine Duffy a été acquittée par le recorder Stith, devant la Première Cour, pour avoir assailli Isabella Haley, agée de 14 ans. Mlle Haley dit qu'elle a reçu une vingtaine de coups de fouet; qu'elle a été défigurée et n'a pu sortir qu'au bout d'une semaine. L'accusée a produit une lettre, en prétendant qu'elle lui avait été adressée par Mlle Haley, et que c'était une provocation, mais la plaignante a déclaré que cette lettre était un faux.—Cautionnement de $500.

Mary Haley alias Dolan devra se présenter devant le même tribunal, pour répondre à l'accusation d'avoir, voici 30 ans, battu Mary Bigby dont elle était la servante. Elle se reconnait coupable.

—Le recorder assistant Holland a remplacé hier le recorder Fabre.

David J. Philips, commis de la maison H. Maruejeol & Co, a subi hier un interrogatoire. Il est accusé d'avoir détourné, le 3 de mois dernier, une somme de $1,110 il qu'on l'avait chargé de déposer à la Banque des Citoyens. Il disparut le lendemain matin fut arrêté et ramené en ville.—En prison, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Le recorder a ordonné la mise en liberté des esclaves Caroline et Marthe que Justine Livaudais f. c. l. et sa fille, rue Dauphine, accusaient de les avoir insultées.

—Kate et P. W. Smith, que Nicholas Kline accusait de bris de paix, ont été acquittés une semaine par ordre du recorder Adams.

Andrew Hartwick accuse William Farrell d'être entré chez lui, dans la nuit du 13 courant et d'avoir volé une bourse renfermant une somme de cent douze piastres. Il croit que le prévenu l'a cachée dans une maison de la rue St Philippe, près Layfe.

VOL.—Nous apprenons qu'un individu s'est introduit, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la chambre de M. Williams, rue Jackson, Quatrième District, et a volé cinq cents piastres en billets de banque, une montre et des vêtements.

ENQUETES.—Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre de Mainari qui s'est noyé dernièrement dans le lac. Verdict, accident.

BILLY BOWLEGS.—*La Grey Cloud*, steamer des Etats-Unis, est arrivé hier aux Casernes. Billy Bowlegs, le célèbre chef Seminole, plusieurs guerriers, des femmes et des enfants étaient à bord. Ils partiront probablement aujourd'hui pour l'ouest par le bateau à vapeur *Belle Tennessee*.

COUPE DE PISTOLET.—Hier soir, vers 8 heures, des coups de pistolet, heureusement sans résultat fâcheux, ont été échangés entre deux jeunes gens, dans la rue St-Charles, près Canal.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier à 6 h. du soir:

Admis	123
Renvoyés guéris	113
Morts	21
En traitement	513

LA LEVIATHAN.—Un meeting extraordinaire des membres de la compagnie du "Great Eastern Steam Navigation," a été tenue dernièrement à la Taverne de Londres, pour entendre la lecture du rapport des directeurs, relatif aux mesures à prendre pour l'achèvement et l'équipement du "Leviathan." Cette réunion était nombreuse. M. Brunel, sir Joseph Paxton et la plupart des directeurs y assistaient. M. Hope, qui la présidait, a ouvert la séance en priant M. Yates, le secrétaire, de lire le rapport suivant, que nous traduisons du *Times*:

"Depuis le dernier meeting, les actionnaires et les directeurs ont employé un temps considérable à se procurer des informations et à obtenir des devis, des estimations et des soumissions, pour l'achèvement des travaux à bord du steamer le "Leviathan," afin de le rendre apte à prendre la mer. Pour effectuer ces travaux, un emprunt subséquent de 173,000 livres est nécessaire, laquelle somme serait ajoutée aux dettes présentes de la compagnie, qui s'élèvent au chiffre de 311,267 liv. 11 s. 10 d. Les directeurs sont d'avis que, pour faire les fonds de cette somme, il serait préférable d'émettre des obligations, plutôt que des actions au pourair. Le total des frais de construction et d'équipement du "Leviathan" s'élèvera à 804,522 liv. soit 34 liv. par tonneau—nauvelle limite de 24,000 tonnes.—Les directeurs regrettent de ne pouvoir être à même de compléter l'équipement avant le commencement de l'automne, époque à laquelle le "Leviathan" fera plusieurs voyages préliminaires en Amérique dans le but d'éprouver ses forces; c'est seulement au printemps prochain que nous commencera ses voyages en Inde ou en Australie."

Ce rapport a été adopté à l'unanimité, et l'assemblée a immédiatement passé une résolution autorisant les directeurs à mettre à exécution les propositions présentées par eux.

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

LA FAMILLE DE LAUZANE.—EN 1614.

I.

Quand le marquis de Lauzane eut quitté son fermier, celui-ci, qui l'avait accompagné jusque sur la terrasse et suivi des yeux pendant quelques instants, se retourna et se trouva nez à nez avec Mariette, qui, appuyé sur la hanche et le menton dans sa main droite, avait pris l'attitude que l'art donne fréquemment à la Méditation, l'une des trois muses de Pausanias.

—Eh bien! demanda Bolleau à sa femme, sais-tu ce qui se passe ici?

—Pardine! j'ai tout entendu..... Vilà une belle journée! Qu'allons-nous devenir, mon pauvre homme? Comment nous tirer de là?

—Un assassin chez nous! murmura Bolleau en se promenant à grands pas et dans une agitation extrême.... Ah! le marquis était bien inspiré, quand elle provoquait mon départ!.... Que ne me suis-je enfui sans rentrer dans ce pavillon!.....

—Tout ça c'est que des mots, interrompit Mariette. Que vas-tu faire?

—Mon devoir..... Quoi! balancer?

—Mais ce pauvre blessé, ce pauvre enfant qui est couché dans notre lit, le devoir ne peut pas t'ordonner de le chasser ... il n'a assassiné personne, lui.....

—Sans doute! sans doute! répéta Bolleau qui était allé écouter à la porte de la chambre où il avait enfermé le baron, son fils et le chirurgien: d'ailleurs, comment renvoyer un homme dans cet état..... un malheureux à l'agonie?..... mais le père, ajouta-t-il en revenant sur ses pas, après avoir tiré, par distraction, le verrou de la porte; le père dont les mains sont rouges de sang..... et de quel sang! grand Dieu!..... as-tu entendu, Mariette, horreur! ce coquin de vieillard m'a dit: "que la colère de Dieu ne le mette jamais et dans mes mains ni dans les vôtres."

—Oui, oui! j'ai entendu, interrompit à demi-voix Mariette, qui regarda son mari avec fixité, avec effroi, pendant qu'un frisson l'agitait de la tête aux pieds; et, au même instant, elle sentit la violente main du fermier, en lui faisant signe de se taire.

Bolleau sentit une main se poser sur son épaule; il se retourna et vit le baron, dont le visage pâle, le front triste, le sombre costume et la froide attitude le firent tressaillir.

—Est-ce que je vous fais peur? demanda d'une voix douce le commandant. Je serais à plaindre, et vous auriez tort, monsieur. Je n'ai jamais été de mes bonnes gens, si ce n'est à la guerre où je me suis vu aux prises des cocardes..... Pardonnez vous.

Et sans donner au fermier le temps de lui répondre, le baron reprit:

—Je vous ai dit mon nom, monsieur; ma loyauté me le commandait pour me rendre digne de votre touchante hospitalité. Votre taquant pêle-mêle tout ce qui déplaisait au peuple, ne s'inquiétant point de la portée de ses coups, frappé de succès de ses chansons, pour une victoire de la France, aimant bien mieux la Révolution ou l'Empire que la liberté, et oubliant, avec une légèreté égoïste, que la foi et le respect ne sont nulle part plus indispensables qu'au sein des sociétés démocratiques et libres. Il s'en est, je crois, aperçu un peu tard, quand il s'est trouvé, de sa personne, en face des passions fomentées par ses chansons et de ses rêves devenus des réalités. Il s'est empressé, avec une une prudessse qui ne lui a jamais fait défaut, de sortir de scène publique et presque du monde, non pas content dans ses sentiments, mais un peu-triste et inquiet des conséquences de la guerre à laquelle il avait pris tant de part. Il était, sous la Restauration, plein de confiance comme d'ardeur, modestement enivré de sa popularité, et, quoiqu'il s'exagérat son importance et son intelligence politique, plus sérieusement influent qu'il n'était jamais arrivé à un chansonnier.....

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.—Les affaires de meurtre ont été appelées comme suit: J. Marshall, le 20 du courant; Coulter et Deno, le 20 du courant; Wm Bonnell, le 19 du courant; A. Solse, le 21 du courant; A. Pulvergue, le 25 du courant; Barthélemy Collins, le 27 du courant; Charles Tighe, le 1er juin; John Bohern, le 1 juin.

—La Cour a consacré la journée d'hier à l'affaire—" L'Etat contre Dennis Driscoll, accusé d'avoir assassiné Philip Lang, le 18 octobre 1856, au moyen des vues Religieuses et Tchoupitoulas."—L'honorable P. Soulé et M. Field ont présenté la défense.—Lang, dray-man, entra dans un café, en face de celui de Driscoll; son muiet alla s'arrêter à l'abreuvoir de l'accusé; celui-ci sortit et frappa l'animal. Les propriétaires du café, plusieurs autres et Lang lui-même tombèrent alors sur la rue; une rixe eut lieu; Lang, en essayant de monter sur son dray pour partir, fut poignardé par Driscoll qui le poignarda.

AFFAIRE DE MEURTRE.—Le recorcer Stith a terminé, hier, l'interrogatoire de Kate Parker, femme de couleur libre, accusée du meurtre de son esclave Sarah.

J. W. Boarman a déclaré qu'en 1847, Kate s'était du lui vendre Sarah et une autre négresse du nom de Nancy; il ne voulut pas les acheter parce qu'il s'était aperçu, en les examinant, qu'elles étaient couvertes de meurtrissures. Kate les avait fait venir de la paroisse St-Bernard. Le témoin savait que Sarah s'absentait de chez sa maitresse; elle se plaignait de mauvais traitements, mais il est convaincu qu'elle ne disait pas vrai.

Joséphine Garcia, f. c. l., a souvent vu des marques de violence sur le corps de Sarah.

Le Dr Barbelois, que le fait l'autopsie du corps, attribue la mort aux coups que l'esclave avait reçus récemment.

M. E. Tolediano, exécuteur testamentaire de la succession à laquelle appartenait Sarah, a déclaré que celle-ci s'était plainte à lui des mauvais traitements de Kate; qu'il s'aperçut une fois qu'elle avait été battue et la garda deux jours chez lui. Kate obtint sa liberté, en 1856, de M. L. Becknell, sur l'habitation duquel elle demeurait. Le témoin a entendu dire qu'elle maltraitait Sarah.

J. D. Hornsby s'est souvent trouvé chez Kate; il ne l'a jamais vue battre Sarah. Il a entendu l'accusée dire, lorsque la négresse se mourait, qu'elle croyait que Sarah s'était empoisonnée.

Des témoins de la défense ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu maltraiter Sarah.—On pas pu trouver la demeure de plusieurs témoins importants de la poursuite.

Le recorder a envoyé Kate devant la Première Cour, pour meurtre.

COURS DES ACCUSES.—Catherine Duffy a été acquittée par le recorder Stith, devant la Première Cour, pour avoir assailli Isabella Haley, agée de 14 ans. Mlle Haley dit qu'elle a reçu une vingtaine de coups de fouet; qu'elle a été défigurée et n'a pu sortir qu'au bout d'une semaine. L'accusée a produit une lettre, en prétendant qu'elle lui avait été adressée par Mlle Haley, et que c'était une provocation, mais la plaignante a déclaré que cette lettre était un faux.—Cautionnement de $500.

Mary Haley alias Dolan devra se présenter devant le même tribunal, pour répondre à l'accusation d'avoir, voici 30 ans, battu Mary Bigby dont elle était la servante. Elle se reconnait coupable.

—Le recorder assistant Holland a remplacé hier le recorder Fabre.

David J. Philips, commis de la maison H. Maruejeol & Co, a subi hier un interrogatoire. Il est accusé d'avoir détourné, le 3 de mois dernier, une somme de $1,110 il qu'on l'avait chargé de déposer à la Banque des Citoyens. Il disparut le lendemain matin fut arrêté et ramené en ville.—En prison, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Le recorder a ordonné la mise en liberté des esclaves Caroline et Marthe que Justine Livaudais f. c. l. et sa fille, rue Dauphine, accusaient de les avoir insultées.

—Kate et P. W. Smith, que Nicholas Kline accusait de bris de paix, ont été acquittés une semaine par ordre du recorder Adams.

Andrew Hartwick accuse William Farrell d'être entré chez lui, dans la nuit du 13 courant et d'avoir volé une bourse renfermant une somme de cent douze piastres. Il croit que le prévenu l'a cachée dans une maison de la rue St Philippe, près Layfe.

VOL.—Nous apprenons qu'un individu s'est introduit, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la chambre de M. Williams, rue Jackson, Quatrième District, et a volé cinq cents piastres en billets de banque, une montre et des vêtements.

ENQUETES.—Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre de Mainari qui s'est noyé dernièrement dans le lac. Verdict, accident.

BILLY BOWLEGS.—*La Grey Cloud*, steamer des Etats-Unis, est arrivé hier aux Casernes. Billy Bowlegs, le célèbre chef Seminole, plusieurs guerriers, des femmes et des enfants étaient à bord. Ils partiront probablement aujourd'hui pour l'ouest par le bateau à vapeur *Belle Tennessee*.

COUPE DE PISTOLET.—Hier soir, vers 8 heures, des coups de pistolet, heureusement sans résultat fâcheux, ont été échangés entre deux jeunes gens, dans la rue St-Charles, près Canal.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier à 6 h. du soir:

Admis	123
Renvoyés guéris	113
Morts	21
En traitement	513

LA LEVIATHAN.—Un meeting extraordinaire des membres de la compagnie du "Great Eastern Steam Navigation," a été tenue dernièrement à la Taverne de Londres, pour entendre la lecture du rapport des directeurs, relatif aux mesures à prendre pour l'achèvement et l'équipement du "Leviathan." Cette réunion était nombreuse. M. Brunel, sir Joseph Paxton et la plupart des directeurs y assistaient. M. Hope, qui la présidait, a ouvert la séance en priant M. Yates, le secrétaire, de lire le rapport suivant, que nous traduisons du *Times*:

"Depuis le dernier meeting, les actionnaires et les directeurs ont employé un temps considérable à se procurer des informations et à obtenir des devis, des estimations et des soumissions, pour l'achèvement des travaux à bord du steamer le "Leviathan," afin de le rendre apte à prendre la mer. Pour effectuer ces travaux, un emprunt subséquent de 173,000 livres est nécessaire, laquelle somme serait ajoutée aux dettes présentes de la compagnie, qui s'élèvent au chiffre de 311,267 liv. 11 s. 10 d. Les directeurs sont d'avis que, pour faire les fonds de cette somme, il serait préférable d'émettre des obligations, plutôt que des actions au pourair. Le total des frais de construction et d'équipement du "Leviathan" s'élèvera à 804,522 liv. soit 34 liv. par tonneau—nauvelle limite de 24,000 tonnes.—Les directeurs regrettent de ne pouvoir être à même de compléter l'équipement avant le commencement de l'automne, époque à laquelle le "Leviathan" fera plusieurs voyages préliminaires en Amérique dans le but d'éprouver ses forces; c'est seulement au printemps prochain que nous commencera ses voyages en Inde ou en Australie."

Ce rapport a été adopté à l'unanimité, et l'assemblée a immédiatement passé une résolution autorisant les directeurs à mettre à exécution les propositions présentées par eux.

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

LA FAMILLE DE LAUZANE.—EN 1614.

II.

Quand le marquis de Lauzane eut quitté son fermier, celui-ci, qui l'avait accompagné jusque sur la terrasse et suivi des yeux pendant quelques instants, se retourna et se trouva nez à nez avec Mariette, qui, appuyé sur la hanche et le menton dans sa main droite, avait pris l'attitude que l'art donne fréquemment à la Méditation, l'une des trois muses de Pausanias.

—Eh bien! demanda Bolleau à sa femme, sais-tu ce qui se passe ici?

—Pardine! j'ai tout entendu..... Vilà une belle journée! Qu'allons-nous devenir, mon pauvre homme? Comment nous tirer de là?

—Un assassin chez nous! murmura Bolleau en se promenant à grands pas et dans une agitation extrême.... Ah! le marquis était bien inspiré, quand elle provoquait mon départ!..... Que ne me suis-je enfui sans rentrer dans ce pavillon!.....

—Tout ça c'est que des mots, interrompit Mariette. Que vas-tu faire?

—Mon devoir..... Quoi! balancer?

—Mais ce pauvre blessé, ce pauvre enfant qui est couché dans notre lit, le devoir ne peut pas t'ordonner de le chasser ... il n'a assassiné personne, lui.....

—Sans doute! sans doute! répéta Bolleau qui était allé écouter à la porte de la chambre où il avait enfermé le baron, son fils et le chirurgien: d'ailleurs, comment renvoyer un homme dans cet état..... un malheureux à l'agonie?..... mais le père, ajouta-t-il en revenant sur ses pas, après avoir tiré, par distraction, le verrou de la porte; le père dont les mains sont rouges de sang..... et de quel sang! grand Dieu!..... as-tu entendu, Mariette, horreur! ce coquin de vieillard m'a dit: "que la colère de Dieu ne le mette jamais et dans mes mains ni dans les vôtres."

—Oui, oui! j'ai entendu, interrompit à demi-voix Mariette, qui regarda son mari avec fixité, avec effroi, pendant qu'un frisson l'agitait de la tête aux pieds; et, au même instant, elle sentit la violente main du fermier, en lui faisant signe de se taire.

Bolleau sentit une main se poser sur son épaule; il se retourna et vit le baron, dont le visage pâle, le front triste, le sombre costume et la froide attitude le firent tressaillir.

—Est-ce que je vous fais peur? demanda d'une voix douce le commandant. Je serais à plaindre, et vous auriez tort, monsieur. Je n'ai jamais été de mes bonnes gens, si ce n'est à la guerre où je me suis vu aux prises des cocardes..... Pardonnez vous.

Et sans donner au fermier le temps de lui répondre, le baron reprit:

—Je vous ai dit mon nom, monsieur; ma loyauté me le commandait pour me rendre digne de votre touchante hospitalité. Votre taquant pêle-mêle tout ce qui déplaisait au peuple, ne s'inquiétant point de la portée de ses coups, frappé de succès de ses chansons, pour une victoire de la France, aimant bien mieux la Révolution ou l'Empire que la liberté, et oubliant, avec une légèreté égoïste, que la foi et le respect ne sont nulle part plus indispensables qu'au sein des sociétés démocratiques et libres. Il s'en est, je crois, aperçu un peu tard, quand il s'est trouvé, de sa personne, en face des passions fomentées par ses chansons et de ses rêves devenus des réalités. Il s'est empressé, avec une une prudessse qui ne lui a jamais fait défaut, de sortir de scène publique et presque du monde, non pas content dans ses sentiments, mais un peu-triste et inquiet des conséquences de la guerre à laquelle il avait pris tant de part. Il était, sous la Restauration, plein de confiance comme d'ardeur, modestement enivré de sa popularité, et, quoiqu'il s'exagérat son importance et son intelligence politique, plus sérieusement influent qu'il n'était jamais arrivé à un chansonnier.....

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.—Les affaires de meurtre ont été appelées comme suit: J. Marshall, le 20 du courant; Coulter et Deno, le 20 du courant; Wm Bonnell, le 19 du courant; A. Solse, le 21 du courant; A. Pulvergue, le 25 du courant; Barthélemy Collins, le 27 du courant; Charles Tighe, le 1er juin; John Bohern, le 1 juin.

—La Cour a consacré la journée d'hier à l'affaire—" L'Etat contre Dennis Driscoll, accusé d'avoir assassiné Philip Lang, le 18 octobre 1856, au moyen des vues Religieuses et Tchoupitoulas."—L'honorable P. Soulé et M. Field ont présenté la défense.—Lang, dray-man, entra dans un café, en face de celui de Driscoll; son muiet alla s'arrêter à l'abreuvoir de l'accusé; celui-ci sortit et frappa l'animal. Les propriétaires du café, plusieurs autres et Lang lui-même tombèrent alors sur la rue; une rixe eut lieu; Lang, en essayant de monter sur son dray pour partir, fut poignardé par Driscoll qui le poignarda.

AFFAIRE DE MEURTRE.—Le recorcer Stith a terminé, hier, l'interrogatoire de Kate Parker, femme de couleur libre, accusée du meurtre de son esclave Sarah.

J. W. Boarman a déclaré qu'en 1847, Kate s'était du lui vendre Sarah et une autre négresse du nom de Nancy; il ne voulut pas les acheter parce qu'il s'était aperçu, en les examinant, qu'elles étaient couvertes de meurtrissures. Kate les avait fait venir de la paroisse St-Bernard. Le témoin savait que Sarah s'absentait de chez sa maitresse; elle se plaignait de mauvais traitements, mais il est convaincu qu'elle ne disait pas vrai.

Joséphine Garcia, f. c. l., a souvent vu des marques de violence sur le corps de Sarah.

Le Dr Barbelois, que le fait l'autopsie du corps, attribue la mort aux coups que l'esclave avait reçus récemment.

M. E. Tolediano, exécuteur testamentaire de la succession à laquelle appartenait Sarah, a déclaré que celle-ci s'était plainte à lui des mauvais traitements de Kate; qu'il s'aperçut une fois qu'elle avait été battue et la garda deux jours chez lui. Kate obtint sa liberté, en 1856, de M. L. Becknell, sur l'habitation duquel elle demeurait. Le témoin a entendu dire qu'elle maltraitait Sarah.

J. D. Hornsby s'est souvent trouvé chez Kate; il ne l'a jamais vue battre Sarah. Il a entendu l'accusée dire, lorsque la négresse se mourait, qu'elle croyait que Sarah s'était empoisonnée.

Des témoins de la défense ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu maltraiter Sarah.—On pas pu trouver la demeure de plusieurs témoins importants de la poursuite.

Le recorder a envoyé Kate devant la Première Cour, pour meurtre.

COURS DES ACCUSES.—Catherine Duffy a été acquittée par le recorder Stith, devant la Première Cour, pour avoir assailli Isabella Haley, agée de 14 ans. Mlle Haley dit qu'elle a reçu une vingtaine de coups de fouet; qu'elle a été défigurée et n'a pu sortir qu'au bout d'une semaine. L'accusée a produit une lettre, en prétendant qu'elle lui avait été adressée par Mlle Haley, et que c'était une provocation, mais la plaignante a déclaré que cette lettre était un faux.—Cautionnement de $500.

Mary Haley alias Dolan devra se présenter devant le même tribunal, pour répondre à l'accusation d'avoir, voici 30 ans, battu Mary Bigby dont elle était la servante. Elle se reconnait coupable.

—Le recorder assistant Holland a remplacé hier le recorder Fabre.

David J. Philips, commis de la maison H. Maruejeol & Co, a subi hier un interrogatoire. Il est accusé d'avoir détourné, le 3 de mois dernier, une somme de $1,110 il qu'on l'avait chargé de déposer à la Banque des Citoyens. Il disparut le lendemain matin fut arrêté et ramené en ville.—En prison, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Le recorder a ordonné la mise en liberté des esclaves Caroline et Marthe que Justine

ATTENTION.

☞ Nous croyons devoir annoncer au public que la vente à l'encan, au fond du magasin de M. Adolphe Blanc, rue Royale, No 60, aura lieu lundi 17 mai 1868, à 10 heures du matin. Les marchandises sont assurées contre le feu et ne seront pas vendues à moins de 50 pour cent de leur valeur. Les acheteurs sont priés de se rendre à l'endroit désigné. Le vente aura lieu sans aucune réserve, s'adresser pour plus amples informations à MM. ADAM GIFFEN, Trésorier.

16mai—3t

☞ Vincent & Co. font une grande vente, sans réserve, de marchandises sèches dernièrement en dépôt, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 39, rue de la Douane. L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente.

Boîtes, soulliers, brodequins et chapeaux, Mackinaws, couvertes, flanelles, draps, cassimères et shappeaux, etc., sans manque d'aucune espèce.

Conditions à la vente.

LAW & ORDER.

Il membres de parti LAW & ORDER sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu à la Salle d'Odd Fellows, rue Carondelet, ce soir, à 8 heures, pour la nomination des candidats aux offices municipaux.

ALEX. BOURGEOIS, Président.
H. STARR, Vice-Président.
S. P. MARTINEZ, Secrétaire. 15 mai—mar 10

LIVRES NOUVEAUX.
LIVRES ANGLAIS

A WOMAN'S THOUGHTS ABOUT WOMEN, par l'auteur de M. Haliday
A vendre par THOS. L. WHITE, libraire
105 rue du Canal, No 105.

Bancroft's History of the United States —Vol. 7
Curtis' History of the Constitution of the United States.—Vol 2
ALISON'S HISTORY OF EUROPE, from the fall of Napoleon to the accession of Louis Napoléon.—Vol. 8.
BEATRICE CENCI, a Historical Romance, of the 16th Century, translated from the Italian by Lord Mahon, of Oxford College University.
WYOMING, the Romance, Romance, Adventure, &c. &c.
THE BAR AND BENCH OF GEORGIA, 2 vols., by Stephen F. Miller.
THOS. L. WHITE, libraire
16 mai—3 1re pg. rue du Canal, No 105

Le Grand Weltschaut Allemand
Sera continué et terminé DIMANCHE, 16, et LUNDI, 17 mai 1868.
Le service se fera à 10 heures du matin, dans la rue Poydras, Camp, Charles, St-Louis, Royale et Bourbon, et à 2 heures de l'après-midi, dans la rue de l'Union, en arrière de la rue Carondelet.
Les voitures particulières peuvent s'arrêter sur la chaussée de la rue Poydras, entre Camp et Carondelet, pour y entendre le prêche de Pierre, ministre de l'Evangile.
Les membres de tous les Autres, compagnies, etc., sont priés de prendre la droite.
Le Comité.

☞ Nous apprenons l'attention particulière du public sur l'annonce que Mr. McLean publie dans notre journal, sous le titre, "Quelques les femmes souffrantes qui sont lières de "Dr. Jean-Baptiste Lamar's Herbal."

☞ Si mot je vais envoyer coucher le chirurgien..... il n'y a que les femmes pour veiller sur les malades..... Ah! Jean, Jean, serais mal sur le lit de sangle, mon pauvre vieux; mais cour content fait de beaux rêves, et je t'assure que je ne dormirai aujourd'hui comme toujours, mon homme. Bonsoir, bonne nuit.

Mariette embrassa vertement son mari sur les deux joues; puis elle entra sur la pointe des pieds dans la chambre de Paul Delmas. L'excellente femme s'approcha du lit et frappa doucement sur l'épaule du docteur.

—Comment se trouve-t-il à présent? demanda-t-elle.

—Le sommeil n'est pas mauvais quoique agité; cependant je n'ose pas me prononcer; il faut..... Il donner-moi votre place et allez-vous en.

—Je compte passer la nuit.

—Laissez-moi faire et ménagez-vous..... S'il demandait à boire, ce que tu donneras-je?

—Quelques gorgées de cette limonade que vous avez préparée.

—Bon, soyez tranquille. Ah çà! mais vous devez tomber d'inanition; sui vez moi.

—Vous êtes bien bonne!